



**N° Vert 80 00 88 88**

**Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !**

**OIF**



**Les vraies raisons du limogeage de Kako Nubukpo** P6

# **WARAA**

## *Les Vainqueurs*

**Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 14 Décembre 2017 N° 171 - Prix 250 F CFA**

### **Libération des imams de Sokodé et Bafilo**

**Une nouvelle preuve de la bonne foi du gouvernement** P3

### **Consultations en prélude au dialogue**

**L'attitude incompréhensible de la coalition de l'opposition** P4

### **Conférence internationale sur l'entrepreneuriat**



**La jeunesse de l'UEMOA outillée sur les notions entrepreneuriales** P5

**L'Association des Amis de Charles Abalo Awadé fait des dons aux populations de Lassa-Nandadé et dans deux cantons de la Binah**



**Journée internationale de lutte contre la corruption édition 2017**

**L'OTR rappelle les méfaits du fléau et invite à une action collective** P2

## **Premier congrès du Mouvement des Jeunes du Parti UNIR**



## **Kanka-Malik Natchaba porté à la tête du MJU** P3

## **L'opposition de nouveau dans les rues cette semaine**



## **A quoi servent les marches si on veut dialoguer ?** P4

# L'Association des Amis de Charles Abalo Awadé fait des dons aux populations de Lassa-Nandadè et dans deux cantons de la Binah

C'est le président de l'Association M. Georges Oulegoh KEYEWA qui a procédé aux deux remises. Le 1<sup>er</sup> décembre 2017, un lot de livres et une photocopieuse numérique ont ainsi été remis à la bibliothèque de Nandadè en présence du corps enseignant du primaire et du secondaire et du chef dudit village, le représentant du Centre d'études et d'actions pour la promotion des initiatives communes (CEAPIC), une ONG œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans la région de la Kara ainsi que le bibliothécaire. Le 04 décembre, ce sont les responsables des structures de santé de Solla et de Pagouda dans la Binah qui ont reçu du matériel médical composé entre autre de tensiomètres et glucomètres des mains du président de l'association, le Ministre KEYEWA en présence des autorités locales notamment le président du conseil municipal de la ville de Pagouda et les chefs desdits cantons. Il y a lieu de faire remarquer que partout les bénéficiaires ont apprécié le geste humanitaire de l'association et promis d'en faire bon usage. A Nandadè, le corps enseignant a particulièrement apprécié le don du photocopieur qui va soulager leur peine dans la mesure où il fallait parcourir des kilomètres pour faire des photocopies pour toute fin utile à leur métier.

Il y a un an, le 20 décembre 2016 à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Léopold Sédar Senghor, une bibliothèque du nom de l'illustre chercheur « bibliothèque Dr Charles Abalo

AWADE » avait été consacré dans son village natal à Lassa-Nandadè à l'initiative

à la Nutrition et à l'Alimentation (ENSBANA) de Dijon et au laboratoire de Biotechno-

(INRA) de Rennes chargé du projet d'étude des protéines du blanc d'œuf, puis respon-

sables dans les revues scientifiques ont fait avancer la recherche scientifique et



du Cénacle (Association de la Nouvelle Génération d'Écrivains Africains). A l'occasion des témoignages notamment celui du ministre KEYEWA ami de longue date du chercheur et parain de l'évènement ou du prof KOUSSANTA de l'université de Kara avaient édifié l'assistance sur la vie et l'œuvre du chercheur. L'Association des Amis de Charles AWADÉ (ACA) a été créée il y a un peu plus de six mois dans le but de porter la lumière sur les œuvres et le personnage de cet éminent chercheur togolais décédé accidentellement dans la fleur de l'âge il y a une vingtaine d'années en France. Docteur en biologie moléculaire de la faculté de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg le docteur Charles Abalo Awadé fut notamment enseignant-chercheur à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon, au Laboratoire de Génériques Moléculaires des Microorganismes, de la Recherche Agronomique de Lyon, en Biologie Appliquée

logie. De 1992 à 1995, il fut chercheur à l'Institut National de la Recherche Agronomique

sable de l'Unité de psychochimie du Laboratoire de Technologie Laitière. Ses nombreux travaux et publi-

auraient pu avoir des incidences positives sur le continent africain.

La Rédaction

## Journée internationale de lutte contre la corruption édition 2017

# L'OTR rappelle les méfaits du fléau et invite à une action collective

L'Office Togolais des Recettes (OTR) et la Haute Autorité de Prévention et de Lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) ont célébré la journée internationale de lutte contre la corruption édition 2017 le 9 décembre dernier à Lomé. « Unis contre la corruption, pour la paix et la sécurité », ce thème qui a retenu les attentions cette année a mobilisé plusieurs départements dont le ministère de l'économie et des finances. Au cours de cette journée, le commissaire général de l'OTR Adédzé a rappelé que l'objectif tolérance zéro à la corruption est un principe



qui est d'actualité dans son institution. Pour lui cette journée célèbre les actions de lutte contre la corruption qui s'apaise l'économie, ce qui est en lien avec l'engagement de l'OTR créé en 2012. « L'OTR a décidé cette année avec la mise en place de la

Haute Autorité de Lutte contre la corruption de célébrer cet évènement, rappeler à tout un chacun les méfaits de ce fléau et l'urgence d'aller à une action collective pour enrayer ce mal qui dérange nos économies et constitue

Suite à la p 5

**W ARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRETAIRE DE REDACTION**

Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**

Ezi Akoma

Achille

A. Fic

Jack Nukunu

Hubertine Akoui

Séna Le Libre Penseur

**INFOGRAPHISTE**

Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**

La Colombe

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :  
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez  
votre Journal*  
**W ARAA**  
*Les Vainqueurs*  
*chaque jeudi*  
*dans les kiosques*

## Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117



## Premier congrès du Mouvement des Jeunes du Parti UNIR Kanka-Malik Natchaba porté à la tête du MJU

Les militants du parti Union pour la République ont mis en place le Mouvement des Jeunes du Parti UNIR (MJU). C'était au cours d'un congrès constitutif qui a eu lieu le 8 novembre dernier à Dapaong. A l'issue de ce congrès, Kanka-Malik Natchaba, l'ex-directeur de la SALT a été nommé Délégué Général du

président du parti pour lui avoir fait confiance parmi « tant de compétences toutes aussi importantes que plurielles ». Il compte alors mener plusieurs actions pour relever les défis du parti. « Notre mouvement se veut avant tout une organisation avant-gardiste. En cela nous devons inaugurer une nou-

vement des Jeunes d'UNIR dans tous les maillons. Nous avons l'obligation de faire fonctionner de façon harmonieuse tous les étages de notre organisation pour en produire une unicité d'actions », a-t-il ajouté. « Nous vous appelons au sens du travail bien fait et dans l'assiduité, de chacune d'en-



affirmer que les résultats auxquels nous sommes parvenus répondent bien aux préoccupations que nous avons exprimées au début de nos travaux à savoir définir de nouveaux canaux pour le mieux-être économique, social et politique des jeunes et doter notre mouvement d'or-

ganes de direction. », s'est-il félicité. Le MJU devient alors le second mouvement du parti UNIR après le Mouvement des Femmes du parti UNIR (MFU) porté sur les fonts baptismaux à Kpalimé.

L. K.



MJU. Il sera appuyé dans ses activités par 12 autres membres qui constituent le Bureau National de ce jeune mouvement. Selon le président du parti, Faure Gnassingbé, représenté au congrès du MJU par son vice-président El Hadj TaïrouBagbiegue, la jeunesse est le fondement et la pierre angulaire du projet de société du parti. Il a alors senti le besoin après le congrès statutaire de Tsévié d'installer le mouvement des jeunes du parti UNIR.

Dans son intervention, Kanka-Malik Natchaba n'a pas manqué de remercier le

ouvelle façon de fonctionner et de résoudre les différents problèmes auxquels sont confrontés nos militants et militants. Aux défis de structuration, d'organisation, de formation idéologique et citoyenne, s'ajoute la nécessité d'apporter des réponses idoines aux problèmes de pauvreté, d'employabilité, de chômage et autres pris en compte dans la déclaration de politique générale de notre parti. », a-t-il fait savoir. « Je voudrais vous assurer de mon entière disponibilité à mettre tout en œuvre pour l'implantation adéquate de toute l'architecture du Mou-

tre vous, en organisant souvent des rencontres d'échanges qui permettent de partager les expériences, en restant ouverts aux critiques, en apprenant des erreurs des autres et vous demandez de ne jamais oublier qu'ensemble et dans la cohésion derrière le Président Faure Gnassingbé, nous irons loin », a recommandé El Hadj TaïrouBagbiegue au bureau du MJU. Aussi n'a-t-il pas manqué de féliciter les participants pour leur prise en compte des grandes orientations définies par le président du parti. « Comme vous le constatez, nous pouvons

### Bureau National du MJU

**Délégué National :** NATCHABA Kanka-Malik  
**Déléguée nationale adjointe :** ASSIH Mazamesso  
**Délégué chargé de la coordination des sections préfectorales :** GNASSINGBE Mey  
**Trésorier Général :** ADANBOUNOU Akoété Kovi  
**Trésorier Général Adjointe :** KPABOU Assana  
**Délégué chargé de la mobilisation et des affaires électorales :** DE POUKN Noël  
**Délégué chargé de la mobilisation et des affaires électorales adjoint :** ALANDJA Sampo  
**Délégué chargé de l'organisation :** Dr BARITSE Dametoti  
**Délégué chargé de l'organisation adjoint :** PASSIWE Hézou  
**Délégué chargé de la communication et de l'information :** NAMODO NTegbhin  
**Déléguée chargée des affaires culturelles :** GANDA Clarisse  
**Déléguée chargée du genre, de la formation politique et civique :** YABI Juliette  
**Délégué aux affaires socio-économiques chargé du bien-être des jeunes :** AKPATSE Coco

## Libération des imams de Sokodé et Bafilo Une nouvelle preuve de la bonne foi du gouvernement

L'imam Alpha Mola Mohammed Al HASSAN appréhendé à Sokodé et l'imam Alpha Wahib arrêté à Bafilo ont été remis en liberté vendredi dernier. Ils avaient été mis aux arrêts pour avoir prêché l'intégrisme dans leurs mosquées. C'est leur arrestation qui a entraîné de nombreux dégâts matériels et des pertes en vies humaines et principalement des corps habillés dans la ville de Sokodé et au niveau du Terminal de Sahel à Agoè-Zongo à Lomé. En libérant ces deux hommes religieux, le



gouvernement montre une nouvelle preuve de sa bonne volonté à créer des conditions favorables à la tenue du dialogue. On se rappelle que la libération des deux imams

figurait sur la liste des préalables que l'opposition a exigés obtenir avant sa participation au dialogue. Maintenant que le gouvernement a répondu favorablement à

ce préalable, la coalition des 14 partis de l'opposition n'a pas manqué de le féliciter pour cette action mais elle reste encore sur sa soif. Elle exige encore la libération des autres détenus, les membres de l'Association NUBUEKE ainsi que les détenus dans les affaires des incendies des marchés. La coalition soutient que pour évaluer la bonne foi du gouvernement, elle veut constater le retour à une vie normale dans les localités de Sokodé, Bafilo et Mango et la tenue des manifestations

de rue cette semaine dans ces villes. Pour sa part, le gouvernement relève que les personnes arrêtées et détenues dans le cadre des incendies des marchés seront jugées avant d'envisager toute mesure de libération en leur faveur. Dans le cadre de la création des conditions favorables au dialogue, le gouvernement avait déjà libéré 42 personnes. Il annonce également la mise en liberté de 22 autres personnes.

J. N.

# L'opposition de nouveau dans les rues cette semaine **A quoi servent les marches si on veut dialoguer ?**

La coalition des 14 partis de l'opposition a appelé à de nouvelles marches à Lomé et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays cette semaine. A l'heure où le gouvernement montre son entière disponibilité à dialoguer, l'opposition continue de mettre ses militants et sympathisants dans les rues pour paralyser les activités économiques en cette fin d'année.

Depuis le 19 août, le pouvoir a montré suffisamment sa capacité de mobilisation. Elle n'a donc plus rien à



prouver. Elle doit plutôt donner une chance à la stabilité et aux discus-

sions qui pourront se faire dans le cadre d'un dialogue. Comme nous l'avions

relevé dans nos précédentes parutions, l'opposition n'a pas envie de dialoguer. Elle cherche toujours des arguments pour éviter la table de discussions. Pendant ce temps, le pouvoir continue de tendre la main.

La persistance des marches n'est qu'un signe de mauvaise foi de l'opposition. Sinon comment comprendre qu'au même moment où les émissaires ghanéens rassurent que tout est pratiquement prêt pour l'ouverture du dialogue, Jean

Pierre Fabre et Tikpi continuent de perdre leurs forces dans les rues au lieu de se concentrer sur les points qu'ils veulent soumettre à la table de discussions ? A force de trop abuser de la rue, l'opposition risque de perdre sa capacité de mobilisation et elle n'aura plus de poids quand elle sera à la table de discussions. Si Jean Pierre Fabre et Cie veulent vraiment dialoguer, c'est le moment de mettre fin aux manifestations de rues.

*La Rédaction*

## **LIBRE OPINION**

*Dialogue ou pas dialogue, en démocratie, il n'y a que deux voies pour opérer des réformes constitutionnelles et institutionnelles*

### **Le Parlement ou le Référendum !**

On a beau gesticuler, marcher 7 jours sur 7 dans les rues de nos villes et villages, il n'y a que deux voies pour opérer des réformes constitutionnelles et institutionnelles en démocratie : le Parlement ou le Référendum national.

Tout citoyen togolais doit comprendre cette évidence démocratique, au risque de violer la Constitution et de subir les rigueurs implaçables de la loi !

Les manifestations de rues sont autorisées par notre Constitution, dans les termes bien définis et bien compris de l'article 30 de notre Constitution, qui stipule que :

« L'Etat reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunion et de manifestation pacifique et sans instrument de violence... ».

Ceci est clair sinon limpide pour qui se donne la peine de lire notre LOI FONDAMENTALE.

Depuis le 19 août dernier, le Togo est le théâtre de marches itératives et répétées organisées par une coalition de 14 partis politiques, avec à la clé, 17 morts au total, des compatriotes morts presque pour rien, dirons-nous, puisque ce n'est pas dans les rues que les réformes constitutionnelles et institutionnelles s'opèrent ! La responsabilité des leaders politiques qui organisent ces manifestations est évidente, puisque eux, connaissent au bout des doigts les notions ci-dessus rappelées... ou devaient les connaître...

On annonce un dialogue qui doit incessamment se tenir, mais en aucun cas, aucun dialogue et ses conclusions ne sont au-dessus d'une Constitution ! Ceci est un simple rappel aux uns et aux autres. On peut dialoguer mille fois, et c'est bon pour la santé mentale des dialogueurs, mais en aucun cas, le dialogue ne remplace pas la Constitution d'un pays ! Bonne chance alors aux dialogues ! Peut-être qu'après le dialogue avec les 14 partis qui marchent dans nos rues, on assistera aux dialogues avec le reste des 111 partis que compte notre cher Togo ...

*Dr IHOU DAVID, consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire*

## **Consultations en prélude au dialogue**

### **L'attitude incompréhensible de la coalition de l'opposition**

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière la tenue des consultations en vue de recueillir les avis et suggestions des partis politiques sur le format et les modalités du dialogue devant solder la question des réformes politiques. « Dégager une vision commune et susciter une approche partagée quant au dialogue et aux modalités pour sa réussite, tel est l'objectif essentiel des consultations. » a expliqué Gilbert Bawara, ministre togolais de la fonction publique.

Selon le gouvernement, les consultations sont essentiellement limitées aux principaux partis politiques qui siègent à l'Assemblée nationale et à quelques personnalités qui sont les acteurs de l'évolution politique et institutionnelle du Togo depuis quelques temps, notamment quelques éminents anciens premiers ministres. « En raison de leurs expériences et du rôle qu'ils ont joué à certains moments de notre histoire, ces personnalités peuvent apporter des éclairages et



des contributions précieuses », a indiqué le ministre Bawara.

Du côté de l'opposition, la coalition des partis politiques rejette catégoriquement l'initiative du gouvernement. Elle l'accuse d'être à la fois « juge et partie ». « C'est une manœuvre de diversion. Au sein de la coalition, nous sommes très vigilants, nous nous sommes concertés sur une réponse commune. Le gouvernement est disqualifié pour mener des consultations », a déclaré Brigitte Adjamagbo-Johnson, coordonnatrice de la

coalition de l'opposition.

Le refus des consultations est incompréhensible. Le gouvernement a bien précisé que la consultation n'est pas le dialogue et ce ne sont pas ceux qui seront consultés qui prendront forcément part au prochain dialogue. La coalition aurait pu saisir cette main tendue du gouvernement pour mieux insister sur ses exigences. Décidément, elle refuse toutes actions de nature à favoriser le bon déroulement du dialogue.

*Jack NUKUNU*



# Conférence internationale sur l'entrepreneuriat La jeunesse de l'UEMOA outillée sur les notions entrepreneuriales

Les 7 et 8 décembre 2017 auront été édifians pour la jeunesse entrepreneuriale de la zone de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en perspective quête de réussite. Initiée par Emergence capital, le Club 2030 Afrique en partenariat avec les Young leaders de l'association Afrique-France, cette conférence a essentiellement été question de l'employabilité de la jeunesse Africaine notamment la question de l'entrepreneuriat.

Pour Khaled Igue du Club 2030 Afrique, la jeunesse Africaine et celle de la Zone UEMOA en particulier peut

réussir à entreprendre mais pour y arriver il faut d'abord avoir cette connaissance de la chose « .... Et toute la question que nous essayons de résoudre dans les de ux prochains jours à Lomé pour la zone UEMOA, c'est comment entrer de la croissance inclusive et comment on crée de l'emploi pour les jeunes. Nous avons compris que les Africains avaient un faible pour la création d'entreprise ». Pour lui, les Africains n'entreprennent pas par choix parce que les gouvernements ont atteint des limites en termes d'embauche ce qui fait que les entreprises sont créées pour une question de



suivie. « Pour que ces entreprises demain deviennent efficaces pour créer d'autres emplois pour d'autres jeunes, il faudrait qu'un écosystème se mette en place qui

doit comporter l'accompagnement, la formation et le financement ». Cette conférence internationale a connu la présence de plus de 200 jeunes porteurs

de projets venus spécialement pour l'initiative. Saluant l'initiative, le représentant du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé a ensuite encouragé les jeunes de la zone UEMOA, participant à l'évènement à se faire un nom dans l'entrepreneuriat Africain en emboitant le pas de leurs aînés. En 2016 la croissance en Afrique subsaharienne se chiffre à 1%. Et entre 2016 et 2017, 43% des pays africains font partie des pays qui ont enregistré une croissance négative.

**Charles**

## Dixième anniversaire du CONAPP

# Des Journalistes récompensés lors d'une soirée de Gala

Les quatrième Journées Portes Ouvertes (JPO) de la presse togolaise ont pris fin samedi dernier avec une soirée de Gala, marquée par la remise de prix aux jeux-concours.

Organisée par le Conseil national des patrons de presse (CONAPP). Cette rencontre qui vient également boucler la célébration des dix ans du Conseil, a permis de primer les journalistes lauréats aux jeux concours organisés par le Conapp sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et la thématique du VIH/Sida.

Edwige Akotoh, journaliste-stagiaire à l'Agence Savoir

News, a enlevé le 2ème prix de la catégorie Jeune, sur la thématique du VIH/Sida.

Outre les lauréats, les anciens présidents d'organisations de presse ont également été primés.

Le prix spécial a été décerné au programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour son soutien indéfectible au Conapp.

Le président par intérim de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Octave Olympio, Me Joseph Kokou Koffigoh (ancien premier ministre), ainsi que Basile Tchibozo (président de l'Upmb) et Franck Missité (directeur de



cabinet du ministère de la communication) étaient présents. Plusieurs partenaires

du Conapp, des invités, ainsi que des patrons de presse et journalistes étaient également présents.

La soirée a été également marquée par la projection des activités réalisées par CONAPP depuis sa création. Le président de la HAAC n'a pas manqué de féliciter toute son équipe.

« Nous sommes très intéressés par ce que fait le CONAPP et nous félicitons son président et toute l'équipe du bureau exécutif pour les festivités de son 10ème anniversaire, pour les journées portes ouvertes, pour les remises des prix et pour les formations. Bravo au CONAPP, a-t-il déclaré.

Notons que les journées portes ouvertes de la presse ont été marquées par deux tables rondes autour des thèmes « Rôle et responsabilité des journalistes en période de crise » et la « responsabilité du web journaliste face aux réseaux sociaux ».

Rappelons qu'avec ses quarante-deux membres, le CONAPP de meure aujourd'hui, la principale organisation et la plus représentative des dirigeants et responsables de médias privés au Togo, qu'ils soient issus de la presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel.

**Waraa/Savoirnews**

## Journée internationale de lutte contre la corruption édition 2017

# L'OTR rappelle les méfaits du fléau et invite à une action collective

Suite de la p 2

un grand frein au développement de notre nation. »

Le gouvernement depuis quelques années fait des efforts en matière de lutte et de prévention contre la corruption avec la mise en place d'un certain nombre d'arsenal juridique. En effet, selon le représentant du ministre de l'économie et des finances, le Togo dispose des instruments nationaux pour mieux faire face à ce fléau. « ..... A ces instruments internationaux s'ajoutent ceux

nationaux parmi lesquels ..... la loi organique portant statut des juges de la cour des comptes, la loi organique sur le statut des magistrats, la loi portant nouvelle au code pénal, le statut général de la fonction publique, la loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques, la loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux..... » a laissé entendre le directeur de cabinet Toffio Kokou du ministère de l'économie.

Au cours de cette journée, le procureur de la république a outillé les participants sur le thème « Mécanisme d'examen de l'application de la convention des Nations Unies contre la corruption ». Un autre thème intitulé « Etats des lieux des activités et les nouvelles orientations de la lutte contre la corruption à l'OTR a été présenté par le directeur Anticorruption de l'OTR.

**Waraa**

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER  
N° VERT  
**8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE  
N° VERT  
**8201**  
Renseignements

OTR  
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

# Organisation Internationale de la Francophonie

## Les vraies raisons du limogeage de Kako Nubukpo

Il serait trop réducteur d'affirmer que l'économiste togolais Kako Nubukpo a été congédié suite à sa dernière tribune parue le 29 novembre dans le journal Le Monde Afrique : Franc CFA : les propos de M. Macron sont « déshonorants pour les dirigeants africains ».

Cette publication est certes une goutte d'eau de trop qui a fait déborder le vase. Mais c'est depuis bien longtemps que plusieurs observateurs intéressés au bon fonctionnement de l'OIF commençaient à être agacés par les sorties médiatiques intempestives de M. Nubukpo, considérées comme étant très dommageables pour l'Organisation, et surtout par le mutisme de la haute direction de l'OIF. À première vue, les prises de position de M. Nubukpo dans le débat, «pour» ou «contre» l'usage du franc CFA, peuvent être considérées comme une démarche tout à fait logique d'un scientifique qui réfléchit sur une problématique de société dans laquelle il vit. Mais le hic, c'est que M. Nubukpo était en même temps le directeur de la Francophonie économique et numérique au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). À ce titre, il était tenu par le devoir de réserve, conformément aux Statuts de son organisation. Le sujet sur lequel il prenait souvent position publiquement concernait à la fois un certain nombre de pays d'Afrique francophone contre un autre pays francophone, pour ne pas le nommer, la France, tous membres de l'OIF.

### Un sérieux problème éthique

Dans toutes les administrations publiques, tant nationales qu'internationales, lorsqu'on embauche un nouvel employé, on procède d'abord à la vérification des antécédents, puis on lui fait signer un contrat dans lequel il s'engage au respect des valeurs, des principes et des règles du Code d'éthique et de déontologie.

En recrutant M. Nubukpo pour s'occuper des questions économiques de l'OIF, son employeur était censé être au courant de ses opinions en la matière. Néanmoins, il s'attendait à ce que l'intéressé s'acquiesce de ses fonctions en respectant des normes éthiques élevées sur les

plans de l'objectivité et de l'impartialité, conformément aux devoirs et obligations prescrits par les Statuts de l'organisation.

M. Nubukpo devrait faire preuve de prudence dans ses propos, s'astreindre au devoir de réserve et s'abstenir de toute expression publique d'opinions qui pouvait porter atteinte aux intérêts de son organisation, et surtout, régler sa conduite en ayant uniquement en vue les intérêts de son organisation et ne servir que celle-ci. Malheureusement, les pri-



ses de position de M. Nubukpo, certes judicieuses, posaient néanmoins un problème d'ordre éthique et déontologique qui risquait d'affecter sérieusement l'accomplissement harmonieux de ses fonctions et mettre à mal l'impartialité de l'OIF. Les dispositions réglementaires et contractuelles de l'OIF à ce sujet sont très claires. Le Titre III du Statut du personnel actuellement en vigueur, stipule expressément ce qui suit, notamment en ce qui concerne les devoirs et obligations du personnel :

« 17. En acceptant leur nomination, les membres du personnel s'engagent à s'acquiescer de leurs fonctions en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation.

19. Ils évitent tout acte ou toute déclaration qui pourrait avoir des répercussions dommageables, eu égard au caractère international de

leurs fonctions. Ils n'ont pas à renoncer à leurs sentiments nationaux ou à leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses, mais ils doivent, à tout moment, observer la réserve et la neutralité dont le statut international leur fait devoir.

21. Les membres du personnel ne peuvent se livrer, sans l'autorisation préalable du Secrétaire général, à aucune activité politique ou associative qui risque de porter atteinte à l'indépendance et à l'impartialité qu'exige leur qualité de membres du

Quand bien même M. Nubukpo peut prétendre parler en son nom et non au nom de l'OIF, il reste qu'il était chaque fois présenté comme étant «directeur en charge de la Francophonie économique». De ce fait, la ligne à tracer était très mince entre ses prises de position personnelles et la position de son organisation, à ce sujet.

Même dans l'hypothèse où il s'agirait effectivement d'une position personnelle, mais dès lors qu'elle était exprimée par celui-là même qui

le maintien de cette monnaie, alors que de par ses fonctions, il était tenu par l'obligation de réserve, M. Nubukpo doit avoir mesuré toutes les conséquences de ses prises de position, qui sont en porte-à-faux avec les règles de l'organisation qui l'employait.

Pour éviter tout embarras possible, la haute direction de l'OIF se devait de clarifier sans équivoque la position de l'organisation et agir en conséquence, sinon son silence serait interprété, à tort ou à raison, comme une approbation de positions personnelles d'un fonctionnaire sur un sujet qui concerne plusieurs membres de l'Organisation.

### Pour ou contre le franc CFA ?

Il est très important pour moi que ça soit clair comme l'eau de roche, que je ne suis pas en train de prendre position pour ou contre le franc CFA, mais je relève simplement un problème éthique qui pouvait à la longue embarrasser les dirigeants de l'OIF et créer un malaise entre les États membres.

Je suis très conscient que la question du franc CFA, notamment le besoin de recourir la souveraineté monétaire et financière des États concernés vis-à-vis de leur ancienne métropole, est extrêmement sensible au point que les dirigeants politiques de ces pays se sont toujours abstenus de toute prise de position publique pour l'abolition du franc CFA. Bien que la question de cette monnaie demeure un sujet tabou dans le milieu politique, son maintien ou non a toujours alimenté le débat public, tant dans le milieu universitaire qu'après de la masse populaire d'Afrique francophone.

Une monnaie utilisée dans 15 pays du continent noir et considérée, à tort ou à raison, comme un vestige de la période coloniale et un obstacle rétrograde au développement des économies de pays de la Zone franc.

Les pourfendeurs, dont M. Nubukpo, qui militent depuis quelques années pour son abolition, dénoncent énergiquement la «servitude volontaire» de leurs dirigeants politiques qui s'obstinent à utiliser une monnaie coloniale.

était chargé de mener à bien l'action économique de l'OIF, il était relativement facile de faire un lien possible entre les deux. De toute façon, ses fonctions au sein de l'OIF lui offraient une plus grande visibilité faisant en sorte qu'il bénéficiait d'une présence accrue dans les médias imprimés et radiotélévisés pour exprimer publiquement ses opinions personnelles.

Tout en conservant sa liberté d'exprimer ses opinions, M. Nubukpo devrait néanmoins faire preuve de discernement dans ses faits et gestes, adopter une attitude impartiale, de manière à éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu, afin de ne pas susciter un malaise dommageable pour l'OIF.

Il est donc clair qu'en montant au créneau pour défendre publiquement ses opinions contre le franc CFA, tout en fustigeant les États membres et certaines personnalités qui soutiennent

personnel de l'Organisation.

22. Les membres du personnel doivent observer en tout temps la plus grande discrétion dans l'exercice de leurs fonctions.

26. Le temps de travail des membres du personnel est exclusivement réservé à l'accomplissement des missions de l'Organisation.

26.3. Les membres du personnel s'abstiennent de toute conduite qui pourrait, directement ou indirectement, être incompatible avec l'exercice de leurs fonctions au sein de l'Organisation. » En effet, si la notion d'impartialité commande celle de la neutralité, inversement, l'absence de neutralité induit l'absence d'impartialité. Au regard de ce qui précède, il est clair que M. Nubukpo a failli aux devoirs d'impartialité et aux obligations qui s'imposent aux fonctionnaires de l'OIF dans l'exercice de leurs fonctions, tout comme dans leur vie personnelle.



Tour préliminaire de la ligue africaine des champions

# AS Togo Port hérite de l'AC Léopard du Congo

La Confédération Africaine de Football a procédé mercredi dernier au tirage au sort du tour préliminaire de la ligue africaine des champions. Le représentant togolais à cette coupe inter clubs l'AS Togo port champion de la dernière saison hérite du club congolais l'AC Léopard. Au total 54 rencontres sont prévues pour le compte de ce premier tour de cette coupe qui regroupe les clubs champions des pays africains affiliés à la CAF. Match aller du 09 au 11 Février à Brazzaville, retour du 20 au 21 Février 2018 à Lomé. **James**

# Tirage au sort des 8<sup>ème</sup> de finale de la ligue européenne des champions

Juventus (ITA) - Tottenham Hotspur (ENG) : 13 février et 7 mars  
FC Bâle (SUI) - Manchester City (ENG) : 13 février et 7 mars  
Porto (POR) - Liverpool (ENG) : 14 février et 6 mars

Real Madrid (ESP, tenant) - Paris (FRA) : 14 février et 6 mars  
Chelsea (ENG) - Barcelona (ESP) : 20 février et 14 mars  
Bayern (GER) - Be'ikta<sup>o</sup> (TUR) : 20 février et 14 mars\*  
FC Séville (ESP) -

Manchester United (ENG) : 21 février et 13 mars  
Shakhtar Donetsk (UKR) - Roma (ITA) : 21 février et 13 mars  
*Tous les matches à 20h45, sauf \*Be'ikta<sup>o</sup>-Bayern, 18 heures.*

## Jeux Olympiques 2020

# Le CIO juge que Tokyo sera à l'heure

Les sites olympiques de Tokyo seront prêts pour 2020, a jugé lundi 11 décembre le Comité international olympique (CIO) au début d'une visite de trois jours au Japon.

Après une déconvenue de taille dans le projet de grand stade olympique il y a deux ans, les organisateurs de Tokyo 2020 étaient sous surveillance. Fin 2015, le coût du futur

stade olympique avait provoqué l'indignation de l'opinion publique et poussé le gouvernement à abandonner le projet initial de l'architecte irako-britannique Zaha Hadid pour un autre près de deux fois moins cher, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma.

**Des dates respectées**  
Tokyo 2020 a pu dévoiler

fin novembre un premier nouveau site permanent, qui accueillera la compétition de badminton, l'épreuve d'escrime du pentathlon moderne et le tournoi de basket des paralympiques. Le nouveau stade national, dont le premier projet avait été mis au rebut par le Premier ministre Shinzo Abe en raison de son coût exorbitant de près de deux milliards d'euros,

sera lui terminé en novembre 2019. « Il y a à présent six autres sites en cours de construction et, vu les progrès réalisés sur le stade national, nous sommes convaincus que les dates que vous avez fixées seront respectées », a dit John Coates, vice-président du CIO, à l'organisation.

Parmi les autres déboires, les organisateurs ont dû changer le logo de Tokyo 2020 l'an dernier après des accusations de plagiat. Plus grave, la victoire de Tokyo, face à Madrid et Istanbul en septembre 2013, est entachée de soupçons de versements de pots-de-vin sur lesquels enquête la justice française.

### Les enfants des écoles choisiront la mascotte

Début décembre, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo a présenté les trois finalistes du concours des mascottes, certaines dotées de grands yeux brillants comme dans les mangas, d'autres plus originales, comme un raton laveur roux et blanc.

Après l'embarrassante affaire du logo des Jeux, dont le dessin initial avait dû être changé en urgence l'an dernier en raison d'accusations de plagiat, les organisateurs de Tokyo 2020 ont décidé de laisser aux enfants des écoles le choix des deux mascottes finales, l'une pour les Jeux olympiques, la seconde pour les Jeux paralympiques. Le vote se déroulera du 11 décembre au 22 février prochain dans toutes les écoles primaires japonaises de l'archipel nippon et de l'étranger, et chaque classe aura une voix. Le tandem de mascottes vainqueur du scrutin sera annoncé le 28 février.

Dans le même temps, Tokyo 2020 avait confirmé que la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) avait approuvé les sites pour les deux nouvelles disciplines urbaines, le basketball 3x3 et le BMX freestyle.

Les autres sujets à l'ordre du jour cette semaine sont la sécurité, les efforts de réduction supplémentaire du budget de plus de 10 milliards d'euros et les protocoles antidopage.

### Faire baisser le budget

Il y a six mois, les organisateurs de Tokyo 2020 avaient réparti les estimations budgétaires à 13,2 milliards d'euros. Lors du budget initial il y a un an, Tokyo 2020 annonçait 14,1 milliards d'euros. John Coates, lors d'une réunion de la Commission de coordination du CIO pour sa quatrième visite à Tokyo, avait déclaré en juin dernier que le Comité international olympique était satisfait de la réduction du budget et de l'accent mis par les organisateurs sur la réduction des coûts. « C'est une des raisons qui peut attirer de nouvelles villes candidates, avait expliqué John Coates. Il faut les attirer vers une candidature, au lieu de les effrayer ». En septembre 2017 dernier, un panel d'experts de la ville de Tokyo avaient alerté en indiquant que les dépenses pourraient atteindre 24 milliards d'euros.

## Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

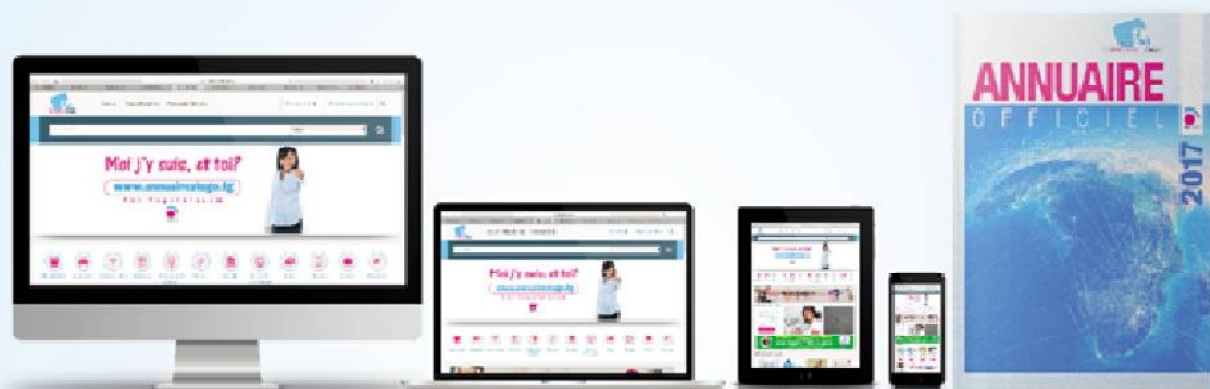
FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



Annuaire TOGO



[www.annuairestogo.tg](http://www.annuairestogo.tg)



# Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



**Renforcez votre visibilité**



**Augmentez votre impact**

Powered by  
**DECH** software